

RAPPORT DU MAIRE 2025

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, il est de mon devoir, à titre de mairesse de la Ville de East Angus, de faire rapport, aux citoyens, des faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente ainsi que du rapport du vérificateur externe, dans le cadre d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin. Par ce rapport, nous tenterons de mettre en lumière ce qui constitue les points marquants des états financiers 2024 de la Ville.

Le rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'année 2024

L'audit de nos livres au 31 décembre 2024 a été confié à la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l.

De l'avis des auditeurs, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » du prochain paragraphe, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de East Angus au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserves

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2024 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada dans le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2024 et 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre n'ont pu être quantifiées.

États financiers 2024 (non-consolidés)

Revenus	2023	2024
Fonctionnement	7 313 228 \$	8 432 326 \$
Investissement	1 892 653 \$	244 360 \$
	9 205 881 \$	8 676 686 \$
Charges	8 290 280 \$	8 966 228 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	915 601 \$	(289 542 \$)
Moins : revenus d'investissement	(1 892 643 \$)	(244 360 \$)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice		
avant conciliation à des fins fiscales	(977 052 \$)	(533 902 \$)
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	1 694 430 \$	1 740 124 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Remboursement de la dette à long terme	(547 417 \$)	(279 629 \$)
Affectations		
Activités d'investissement	(595 602 \$)	(499 215 \$)
Excédent (déficit) accumulé	351 532 \$	(21 358 \$)
Autres éléments de conciliation	205 320 \$	22 532 \$
	1 118 263 \$	962 454 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	141 211 \$	428 552 \$

Les états financiers non consolidés au 31 décembre 2024 démontrent que les revenus de fonctionnement ont été de 8 432 326 \$ et que les revenus d’investissement ont atteint 244 360 \$. Ce qui a généré des revenus totaux de 8 676 686 \$. Les différentes charges (dépenses) ont totalisé 8 966 228 \$.

En considérant les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2024 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 428 552 \$.

Plusieurs éléments expliquent ce surplus, dont :

- Revenus de taxes supplémentaires à la suite du développement dans la Ville
- Droit de mutations
- Permis de construction

Le total de l’excédent non affecté (surplus libre) accumulé au 31 décembre 2024 est de 1 465 781\$, l’excédent de fonctionnement affecté est de 580 229 \$ et les réserves financières et fonds réservés totalisent 328 561 \$, incluant le montant de 311 835 \$ au fonds de roulement.

Ce surplus accumulé nous permettra de réagir advenant un incident majeur ou un besoin urgent, ou encore de saisir une occasion mettant de l’avant le développement de notre ville.

Le montant des actifs municipaux (propriétés, chemins, machineries, etc.) se chiffre pour sa part à 32 786 237 \$.

Le montant de remboursement en capital pour 2024 a été de 279 629 \$ par rapport à un montant budgété de 249 135 \$.

Au 31 décembre 2024, la dette totale à long terme s’élève à 8 345 299 \$, de ce montant 2 222 196\$ sont à la charge du gouvernement provincial, 1 319 163 \$ à la charge de la MRC du Haut-Saint-François et 734 540 \$ à la charge de la Régie d’incendie.

Du côté des investissements, ils se sont élevés à 616 374 \$. Voici un tableau représentant les investissements par catégories d’immobilisations :

CATÉGORIES D’IMMOBILISATIONS	RÉALISATIONS (\$)
Infrastructures	469 057
Bâtiments	(116 700)
Véhicules, machinerie, outillage et équipements divers	195 790
Ameublements et équipements de bureau	4 674
Terrains	63 553
TOTAL	616 374

Principaux projets réalisés :

- Réfection de la rue Grondin
- Achat Ford F-150
- Gratte à neige
- Surface Dek Hockey
- Surveillance – Développement Gauley
- Thermo-pompes piscine
- Réfection pont Saint-Jean Ouest

Pour plus d’informations, je vous invite à consulter le rapport financier au 31 décembre 2024 sur notre site internet www.eastangus.ca.

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à exprimer au conseil ma profonde gratitude pour votre engagement et votre dévouement envers notre communauté. Grâce à vos efforts collectifs, nous avons pu surmonter de nombreux défis et réaliser des progrès significatifs.

À nos citoyens, votre participation active et votre soutien continu sont essentiels pour bâtir une ville prospère et inclusive. Ensemble, nous continuerons à travailler pour améliorer notre qualité de vie et renforcer notre cohésion sociale.

À nos employés municipaux, votre professionnalisme et votre dévouement sont la pierre angulaire de notre succès. Votre travail acharné et votre passion pour servir notre communauté sont inestimables. Je vous remercie pour votre contribution inlassable et votre engagement envers l'excellence.

Ensemble, nous pouvons regarder vers l'avenir avec confiance et détermination. Continuons à collaborer, à innover et à bâtir un avenir meilleur pour tous.

Merci à tous pour votre soutien et votre engagement.

Avec mes salutations distinguées,

Lyne Boulanger, Mairesse